

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025



Fédération québécoise
des coopératives forestières

La FQCF en chiffres



Fédération québécoise
des coopératives forestières

Membrariat



Environ
2 200 employés et
5 264 membres

Chiffre
d'affaires global de
485 M\$

Actifs totaux de
383 M\$

Capital social investi
par les membres
276 M\$

Ensemble,
les coopératives
forestières membres
totalisent une
production annuelle de:

26 015 ha
de préparation de terrain

40,8 millions
de plants reboisés

13 415 ha
d'éducation de
peuplement

4,1 Mm³
de bois récolté

1 200 km
de chemins construits

375 712
milliers de pmp de
bois transformé

40 millions
de plants produits

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

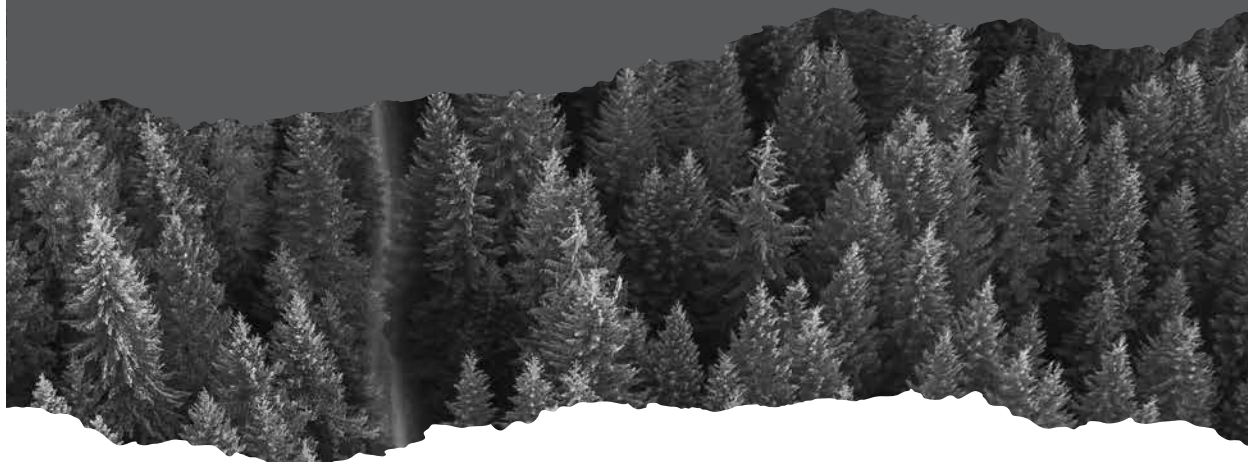


TABLE DES MATIÈRES

1.	Mot du président	3
2.	Rapport du conseil d'administration	6
2.1	Composition et rôle du conseil d'administration	6
2.2	Composition du comité exécutif	7
2.3	<i>Membership</i>	7
3.	Rapport d'activités de la permanence	8
3.1	Le message de la directrice générale	8
3.2	Concertation au sein du réseau	10
3.3	Représentation pour le réseau	12
3.4	Développement des coopératives forestières	13
3.4.1	Services offerts	13
3.4.2	Projets structurants	18
3.4.3	Ententes commerciales	18
3.4.4	Équipe de la Fédération	19
3.4.5	Financement	20

1. MESSAGE DU PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs,
Chers amis coopérateurs et coopératrices,

Au nom du conseil d'administration de la Fédération, je vous présente le message du président pour l'exercice 2025.

Quelle année folle nous avons vécue sur la scène politique! De la démission de notre premier ministre fédéral le 6 janvier 2025 à celle de notre premier ministre provincial à peine un an plus tard, il s'en est passé des choses.

Tout d'abord, la prorogation du gouvernement fédéral jusqu'au 24 mars 2025 a contribué au report de la menace de décret concernant la protection de trois hardes de caribous forestiers au Québec. Encore aujourd'hui, nous n'en avons pas de nouvelles. En ce qui a trait aux projets pilotes lancés en consultation par le gouvernement provincial, le rapport est sorti en janvier 2026.



L'élection de Donald Trump, le 20 janvier 2025 aux États-Unis, a bouleversé l'économie mondiale avec son imposition de tarifs douaniers pour supposément protéger la sécurité nationale. La situation était déjà assez critique pour le bois d'œuvre qui est passé de 14,4 % de droits antidumping et compensateurs en début d'année à 35,16 % à la mi-année. Nous n'avions certainement pas besoin de l'ajout de droits de douane généraux de 10 % à la mi-octobre.

L'année 2025 a également été marquée par des bouleversements législatifs majeurs pour les coopératives forestières. Le 23 avril, le projet de loi 97 visant principalement à moderniser le régime forestier était déposé à l'Assemblée nationale. Le projet n'étant pas entièrement réfléchi et abouti, plusieurs partenaires du secteur forestier se sont prononcés « contre », n'obtenant souvent comme seule réponse « nous ne sommes pas encore rendus là dans nos réflexions, faites-nous confiance, nous verrons cela plus tard dans les règlements. ». De notre côté, ayant obtenu cette réponse pour pratiquement toutes nos questions sur la remise en production de la forêt, nous avons multiplié les rencontres avec nos coopératives et nos partenaires pour parvenir à une proposition davantage acceptable pour la sylviculture. Même pas un mois plus tard, un groupe, composé des grandes centrales syndicales, de Premières Nations et de groupes environnementaux, organisait un « Sommet sur la forêt » pour forcer la concertation réclamée par pratiquement tous les acteurs du secteur forestier. De plus, le printemps et l'été ont été le théâtre de blocus forestiers, particulièrement en Mauricie et au Saguenay – Lac-Saint-Jean, pour forcer le gouvernement à prendre en compte les communautés autochtones dans leurs décisions et demander l'abandon du projet de loi 97. Après avoir transmis notre mémoire préliminaire sur le projet de loi 97 à la Commission de l'aménagement du territoire, je présentais le modèle de gouvernance développé en collaboration avec l'Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec (AETSQ) aux consultations particulières du 4 juin.

Le 6 juin, nous assistions au dépôt du projet de loi 111, Loi modernisant la *Loi sur les coopératives* et d'autres dispositions. Notre directrice générale a travaillé sur tous les fronts pour s'assurer que les préoccupations des coopératives forestières sur la modernisation de la *Loi sur les coopératives* soient prises en considération dans notre mémoire, mais aussi dans ceux de nombreux autres partenaires du milieu coopératif, notamment celui du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM). Cette fois-ci, ce sont notre directrice générale et notre directrice générale adjointe qui sont allées défendre nos demandes d'amendements aux consultations particulières du 12 novembre dernier.

Le remaniement ministériel du 10 septembre de François Legault a fait en sorte de changer les deux ministres travaillant le plus avec les coopératives forestières : celle des Ressources naturelles et des Forêts ainsi que celui délégué au développement économique régional et aux coopératives. Quinze jours plus tard, le gouvernement abandonnait le projet de loi 97 sur la modernisation du régime forestier. Concernant le projet de loi 111 visant à modifier la *Loi sur les coopératives*, le travail s'est poursuivi et il a été adopté en début d'année 2026.

Enfin, la sylviculture a été l'objet de nombreuses analyses et réflexions, que ce soit pour trouver un nouveau registraire pour le Programme de certification des pratiques de gestion des entreprises sylvicoles (PGES), ou pour dénoncer le changement de règles dans le nouvel appel d'offres de contrats répartis à plusieurs fournisseurs (CRPF) ou pour commenter la méthodologie de transposition des prix des appels d'offres sur la grille de taux en forêt publique utilisée par le Bureau de mise en marché des bois.

Le conseil d'administration a fait preuve d'une grande diligence dans l'examen des dossiers complexes traités cette année. Cet engagement soutenu des administrateurs se reflète par un taux de participation élevé aux différentes réunions du conseil.

Voici donc les dossiers qui ont nécessité l'attention plus spécifique du conseil d'administration :

À L'INTERNE

- L'obtention de financement pour la réalisation de projets;
- La reconduction du programme MFOR Sylviculture;
- Les activités pour souligner les 40 ans de la FQCF;
- La préparation du congrès et du colloque;
- Le renouvellement du bail de la FQCF;
- Le plan de contingence du réseau;
- Le positionnement stratégique du réseau dans le cadre de la modernisation du régime forestier et de la *Loi sur les coopératives*;
- Le positionnement des coopératives forestières entourant l'octroi de contrats en sylviculture;
- La concertation entourant les nombreux dossiers de représentation dans le secteur forestier et le milieu coopératif;
- La fermeture de la filiale de la FQCF, Service Forêt Énergie;
- Le système de compilation des données d'inventaires de TSNC du réseau;
- L'élaboration d'une marque employeur pour le réseau.

À L'EXTERNE

- La recherche d'un nouveau registraire et la gestion du Programme de certification des pratiques de gestion des entreprises sylvicoles (PGES);
- La modernisation du régime forestier;
- Les blocus forestiers;
- La modernisation de la *Loi sur les coopératives*;
- Le Règlement de contingentement pour la production de plants et les négociations entourant les prix pour la production 2024 et celle de 2025;
- Les consultations entourant les aires protégées;
- La transposition des prix en sylviculture et les consultations pour les grilles de taux (forêt publique et forêt privée);
- Les règles entourant l'octroi de contrats en sylviculture;
- Les mesures à demander pour aider le secteur à traverser la crise économique.

REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers tous ceux qui m'ont soutenu dans mon rôle de président et qui ont contribué au développement de notre réseau, notamment les membres de nos coopératives forestières. Je remercie également notre vice-président foresterie pour avoir assumé mes responsabilités lors de rencontres stratégiques pour la FQCF. Je souhaite également souligner l'expertise et le dévouement remarquables de l'équipe de la Fédération, qui effectue un travail extraordinaire pour soutenir les membres de notre réseau. Je reconnais particulièrement l'engagement de notre directrice générale et lui adresse mes sincères remerciements. Il est important de rappeler que nous avons la chance de travailler avec des personnes passionnées, investies dans le succès de notre réseau. Enfin, je remercie mes collègues du conseil d'administration pour leur confiance et le temps qu'ils consacrent à la Fédération.



Stéphane Gagnon, MBA
Président FQCF

Le colloque d'automne a eu lieu, les 27 et 28 novembre à l'hôtel Double Tree by Hilton de Québec.



2. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2.1 COMPOSITION ET RÔLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les mandats des administrateurs sont renouvelables et d'une durée de trois ans. Au cours de la période couverte par le rapport, le conseil d'administration s'est réuni à 12 reprises.

Le conseil effectue l'administration courante de la Fédération, assure la concertation entre les membres, définit les orientations et les politiques et en assure le suivi. Les membres du conseil d'administration sont informés de tous les dossiers en cours et ils approuvent chacune des stratégies qui sont ensuite mises en œuvre.

Lors de l'assemblée générale annuelle (AGA), avant de procéder à l'élection des administrateurs, le président a pris quelques instants pour remercier un administrateur dont le mandat a pris fin en cours d'année, soit Johnny Dubé de la Coopérative de travailleurs sylvicoles Abifor. Merci donc à Johnny Dubé pour son implication pendant 11 années à la FQCF.

Lors des élections, Benoit Houle-Bellerive et Vicky Savard ont été réélus pour un mandat de trois ans pour la région C (Capitale-Nationale, Mauricie, Estrie, Montréal, Outaouais, Côte-Nord, Chaudière-Appalaches, Laval, Lanaudière, Laurentides, Montérégie et Centre-du-Québec) et William Lebel a été réélu au poste d'administrateur collectif élu au suffrage universel parmi les directeurs généraux ou les élus des coops membres pour un mandat de trois ans également.

Les administrateurs au cours de la période ont été les suivants :

LES ADMINISTRATEURS			
Benoit Houle-Bellerive	(10/12)	Marc-Olivier Labrecque*	(12/12)
William Boulanger*	(1/1, en remplacement de Rodrigue Tremblay)	William Lebel	(12/12)
Antoine Breton*	(8/8)	Simon Roy	(3/5)
Stéphane Dufour*	(5/5, en remplacement de Vicky Savard)	Jonathan Synnott*	(11/12)
Stéphane Gagnon	(11/12)	Vicky Savard*	(5/6)
Kevin Gendron	(3/3)	Rodrigue Tremblay*	(1/1)

Les administrateurs dont le nom comporte un astérisque sont des élus de leur coopérative respective. Les chiffres entre parenthèses indiquent les présences des administrateurs sur le nombre de rencontres auxquelles ils auraient pu participer. Le taux de participation global s'élève à 92 %..



William Boulanger
Haut-St-Maurice



Antoine Breton
CGFA



Stéphane Dufour
Cofor



Stéphane Gagnon
Girardville



Benoit Houle-Bellerive
Bas-St-Maurice



Marc-Olivier Labrecque
SARGIM



William Lebel
Nord-Côtière



Simon Roy
Matapédia



Jonathan Synnott
St-Elzéar

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2025

2.2 COMPOSITION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Stéphane Gagnon préside le conseil d'administration. Les autres membres du comité exécutif sont les suivants :

Benoit Houle-Bellerive, vice-président foresterie;
Marc-Olivier Labrecque, vice-président coopératif;
William Lebel.

2.3 MEMBERSHIP

Au 31 décembre, la Fédération comptait 31 membres, soit:

- 25 coopératives de travailleurs, dont :
 - 21 coopératives de travailleurs classiques;
 - deux coopératives de solidarité (travailleurs majoritaires);
 - trois coopératives de travailleurs actionnaires.
- cinq coopératives regroupant majoritairement des producteurs, dont l'une est une coopérative de solidarité;
- un regroupement régional de coopératives forestières.

3. RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA PERMANENCE

Le présent rapport couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025. Il comprend les sections suivantes :

- Le message de la directrice générale;
- Le rapport des activités sous l'angle des trois fonctions de la Fédération :
 - La concertation au sein du réseau;
 - La représentation pour le réseau;
 - Le développement des coopératives forestières.

3.1 LE MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

CONTEXTE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE

L'exercice 2025 a été marqué par une instabilité politique sans précédent, ponctuée par les démissions successives des chefs de gouvernement aux paliers fédéral et provincial. Sur la scène internationale, l'imposition de nouveaux tarifs douaniers américains a exacerbé les pressions sur l'industrie : les droits sur le bois d'œuvre sont passés de 14,40 % à 35,16 %, auxquels s'est ajoutée une taxe générale de 10 % en octobre, fragilisant la compétitivité du secteur.



REPRÉSENTATION ET DOSSIERS LÉGISLATIFS

Projet de loi 97 (Régime forestier)

Bien que le projet de loi fut jugé incomplet, nous avons travaillé ardemment à la recherche d'une solution plus consensuelle, notamment au niveau de la sylviculture. Par la mobilisation de nos membres et la présentation d'un modèle de gouvernance collaboratif lors des consultations du 4 juin, nous avons contribué à faire avancer la réflexion. Malheureusement, le projet de loi a été abandonné par le gouvernement en septembre 2025.

Projet de loi 111 (Loi sur les coopératives)

Nous avons assuré une représentation rigoureuse des intérêts des coopératives forestières. Grâce à un travail de collaboration avec le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) et une présence soutenue aux consultations particulières, l'adoption de cette modernisation est attendue pour le début de l'année 2026.

Soutien au secteur

La Fédération a également effectué des représentations pour convaincre nos gouvernements de mettre en place rapidement des actions pour aider l'ensemble de la filière forestière québécoise à demeurer forte et compétitive.

Enjeux environnementaux

La prorogation du gouvernement fédéral a suspendu le projet de décret sur le caribou forestier, dossier que nous suivons de près, parallèlement aux conclusions des projets pilotes provinciaux publiés en janvier 2026.

DÉVELOPPEMENT DE LA SYLVICULTURE

Une bonne partie de l'année a été consacrée à l'optimisation des cadres opérationnels actuels de la sylviculture, notamment par :

- La recherche d'un nouveau registraire pour le programme de certification des pratiques de gestion des entreprises sylvicoles (PGES);
- La contestation des changements de modalités sans préavis des appels d'offres de contrats répartis à plusieurs fournisseurs (CRPF);
- L'analyse des règles entourant les octrois de contrats et la recherche de propositions pour professionnaliser davantage la sylviculture;
- L'analyse critique de la méthodologie de transposition des prix utilisée par le Bureau de mise en marché des bois (BMMB).

SERVICES-CONSEILS ET PROJETS STRUCTURANTS

L'exercice écoulé témoigne de la pertinence accrue de notre offre de services, illustrée par le recours croissant des coopératives aux services-conseils de la Fédération. Cette confiance renouvelée, dont nous vous sommes reconnaissants, demeure le moteur de notre engagement.

Sous le signe de l'innovation, la Fédération a piloté plusieurs chantiers d'envergure visant à accroître la résilience de notre réseau. Grâce aux soutiens financiers stratégiques du CQCM, nous avons notamment pu :

- Accélérer la transformation numérique de nos membres par un accompagnement technique et financier direct;
- Mutualiser l'investissement de plusieurs coopératives de sylviculture dans un système de gestion des travaux sylvicoles non-commerciaux commun;
- Structurer l'intelligence d'affaires via un projet de documentation des environnements internes et externes, optimisant ainsi les analyses financières, les planifications stratégiques et les processus de fusion;
- Préparer les coopératives forestières aux défis à venir par l'élaboration d'un plan de contingence à l'échelle du réseau;
- Harmoniser les pratiques de gouvernance par l'inventaire et la modélisation des politiques administratives du réseau;
- Améliorer l'efficacité des coopératives forestières dans leurs pratiques administratives en évaluant les outils disponibles pour gérer le temps, la production et les dépenses associées au travail des employés;
- Renforcer l'attractivité des talents en développant une expertise de pointe sur la marque employeur, pilier central de notre futur plan de communication.

CÉLÉBRATION ET CONCERTATION

Le congrès annuel de cette année a marqué un jalon historique pour notre organisation, soit notre 40^e anniversaire. Ce fut l'occasion de célébrer, aux côtés de nos partenaires des secteurs forestier et coopératif, les cycles de naissance, de transformation et de croissance qui ont façonné l'identité de notre fédération.



Cumulant ensemble 35 ans à la direction générale de la FQCF, Annie Beaupré (2020 à aujourd'hui), Jocelyn Lessard (1999 à 2020) et Jacques Gauvin (1988 à 1997) ont profité du congrès pour présenter une conférence relatant l'évolution des coopératives forestières.

Plus qu'une simple commémoration, l'événement a proposé une rétrospective stratégique sur la genèse de notre réseau. Il a mis en lumière les piliers fondamentaux de notre parcours : une détermination soutenue, un courage entrepreneurial et une résilience éprouvée face aux évolutions du marché.

Notre colloque d'automne, sous le thème de la résilience, a servi de base de travail à l'élaboration du plan de contingence du réseau.

REMERCIEMENTS

La réalisation de ces ambitions repose sur une gouvernance engagée. Je tiens à saluer le dévouement des membres du conseil d'administration pour leur rigueur dans le suivi de nos dossiers complexes. Ma reconnaissance s'adresse également à l'équipe de la FQCF, dont le talent et l'esprit de collaboration rendent notre mission possible au quotidien.

Enfin, je tiens à exprimer une gratitude particulière à notre président. Malgré une année marquée par des défis de taille, son implication constante et son leadership ont été essentiels au rayonnement de notre Fédération.



Annie Beaupré, ing. f.
Directrice générale de la FQCF

3.2 CONCERTATION AU SEIN DU RÉSEAU

CONCERTATION

- Le conseil d'administration;
- Le comité exécutif;
- Le comité des directeurs généraux;
- Les comités sectoriels :
 - Le comité d'aménagement;
 - Le comité de récolte;
 - Le comité de production de plants;
 - Le comité de coopératives de producteurs;
 - Le comité de gestion des ressources humaines et de la vie coopérative.
- Le colloque d'automne;
- Le congrès annuel.



Jean-Patrice Tremblay, directeur de comptes principal et courtier en assurances de dommages chez Lussier, et le président Stéphane Gagnon ont profité du congrès 2025 pour décerner le Mérite de la relève 2025 à Antoine Breton de la Coopérative de gestion forestière des Appalaches.



En reconnaissance du travail dans l'ombre qu'elle a effectué pendant plus de trente ans et qui a bénéficié aux coopératives forestières et à l'ensemble du milieu coopératif, le Mérite coopératif a été remis à Guylaine Morin. Sur la photo, elle est entourée de Matthieu Boisvert, directeur Soutien au développement des affaires à la Caisse d'économie solidaire Desjardins, ainsi que de Stéphane Gagnon.



Martin Béland, directeur général de la Coopérative de gestion forestière des Appalaches, est le lauréat du Mérite d'excellence. Ce prix lui a été décerné par Stéphane Gagnon, en collaboration avec Desjardins et la Caisse d'économie solidaire Desjardins.

3.3 LA REPRÉSENTATION POUR LE RÉSEAU

REPRÉSENTATION

Les relations gouvernementales (niveaux politique et administratif avec plusieurs ministères et paliers de gouvernement);

Mémoires sur le projet de loi 97 visant à moderniser le régime forestier et sur le projet de loi 111 visant à moderniser la *Loi sur les coopératives*;

Les relations avec la société civile, dont les associations du secteur forestier et du mouvement coopératif :

- En siégeant à plusieurs conseils d'administration et comités;
- En participant à des événements, notamment en prononçant des conférences ou en offrant des formations.

Des communications vers le grand public :

- Des publicités;
- Des articles ou reportages.



Le 4 juin 2025, la FQCF s'est présentée devant la Commission de l'aménagement du territoire pour exprimer ses commentaires sur le projet de loi 97 visant à moderniser le régime forestier. Le président Stéphane Gagnon et le vice-président foresterie Benoit Houle-Bellerive ont présenté différentes propositions visant à assurer une industrie sylvicole forte, agile et pérenne. Ils étaient aussi accompagnés des représentants de l'AETSQ, dont le président Rémy Paquet.



Le 12 novembre, c'est au tour de la directrice générale de la FQCF, Annie Beaupré, et de la directrice générale adjointe, Stéphanie Morin, de participer aux consultations particulières sur le projet de loi 111 visant à moderniser la *Loi sur les coopératives*.

3.4 LE DÉVELOPPEMENT DES COOPÉRATIVES FORESTIÈRES

Cette fonction de la Fédération est celle qui utilise le plus de ressources internes. Elle comprend les composantes suivantes :

- Les services offerts;
- Les projets structurants en cours;
- Les ententes commerciales;
- L'équipe de la Fédération;
- Le financement du fonctionnement.

3.4.1 SERVICES OFFERTS

LES COMMUNICATIONS

- Mandat pour une stratégie de communication et une marque employeur
- 7 communiqués de presse à l'intention des médias et des membres;
- Le site Internet de la FQCF;
- Les médias sociaux animés par la Fédération :
 - 90 publications Facebook;
 - Publications LinkedIn;
- Le journal *Le Monde forestier*.



LES SERVICES-CONSEILS INDIVIDUELS

EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Des dossiers gérés à l'échelle du réseau :

- Le suivi du taux de roulement par fonction à l'échelle du réseau;
- La participation à des activités de promotion d'emplois;
- Les liens avec les maisons d'enseignement;
- La gestion de la section du site Internet qui permet de recevoir des candidatures et d'offrir des emplois;
- Le suivi d'un système de gestion des candidats.

Des services-conseils :

- Recrutement;
- Relations de travail;
- Rédaction de politiques;
- Diagnostic organisationnel;
- Échelles salariales;
- Appariement salarial;
- Enquête salariale;
- Équité salariale;
- Outils d'évaluation;
- Formations.

EN GESTION ET FINANCES

- L'analyse financière annuelle;
- La planification stratégique;
- La constitution de coopératives;
- Le calcul de coûts de revient;
- La réalisation du diagnostic COOPFOR;
- L'analyse de projets de fusion;
- De l'accompagnement pour la gestion de dossiers de gouvernance;
- Le benchmark financier;
- La gestion du capital social;
- L'analyse de projets d'investissement et d'acquisition;
- Des analyses stratégiques.

EN SUPPORT À LA VIE COOPÉRATIVE

- Un service d'évaluation de la vie coopérative;
- Des suivis des régies internes :
- Des conseils sur les particularités de la loi.



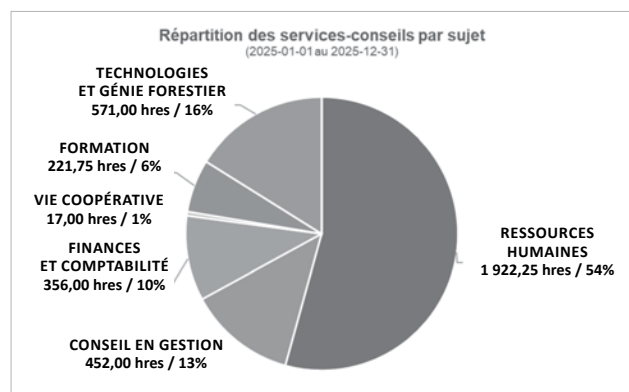
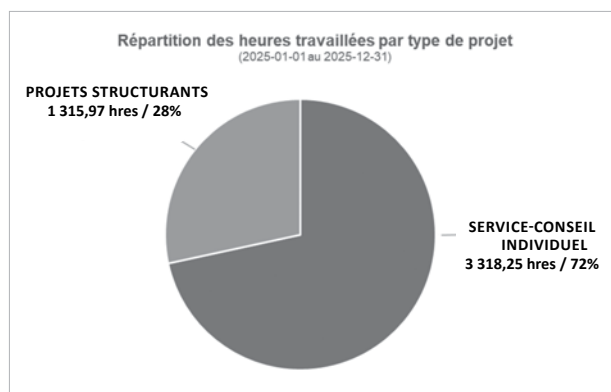
Les coopératives membres ont besoin de relève pour les postes en foresterie au niveau universitaire, collégiale et professionnel. C'est pourquoi la FQCF, dont la conseillère en gestion des ressources humaines, Laurie Desharnais, a participé à l'événement Journée carrière en foresterie, géographie et environnement organisée en janvier 2025 à l'Université Laval.

EN FORMATION, DONT SURTOUT POUR :

- La gouvernance :
 - Pour les administrateurs et les conseils d'administration;
- La formation des membres;
- La formation sur la gestion administrative du capital social;
- Toute autre formation sur demande;
- Des formations pour les travailleurs forestiers et pour l'ensemble des employés des coopératives:
 - MFOR et MFOR +, financés par Emploi-Québec directement à la Fédération.

Liste des formations offertes

Nouveaux administrateurs	Offerte à 15 coopératives dont 1 à 3 reprises et 2 à 2 reprises
Nouveaux présidents	Offerte à 4 coopératives
Nouveaux membres	Offerte à 3 coopératives
Le cycle de gestion	Offerte à 2 coopératives
La gestion administrative du capital social	Offerte à 3 coopératives
Lecture et compréhension des états financiers	Offerte à 9 coopératives
Les avantages coopératifs	Offerte à une coopérative
Gestion du changement	Offerte à une coopérative
Micro-formation étude de cas confidentialité	Offerte à une coopérative
Civilité au travail	Offerte à une coopérative
Protection des renseignements personnels (CCEC)	Offerte à une coopérative
Harcèlement psychologique et sexuel et harcèlement au travail	Offerte à une coopérative



TOP 3 DES SERVICES CONSEILS LES PLUS UTILISÉS PAR CHAMP D'ACTIVITÉS

Ressources humaines

- Équité salariale (655,50 hres)
- Recrutement (601,50 hres)
- Enquête salariale (202,75 hres)

Technologies

- Chlorofile (306,25 hres)
- Génie forestier (110,50 hres)
- Pépinière | CERFO (formulaire) (71,25 hres)

Finances et comptabilité

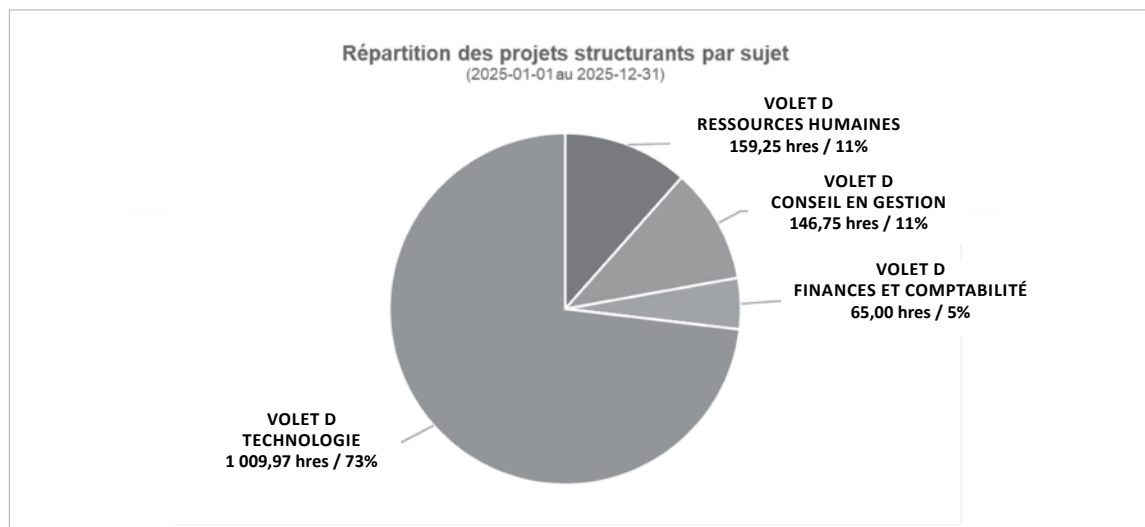
- Analyses financières (98,25 hres)
- Conseils en finances et comptabilité (96,75 hres)
- Capital social (84,75 hres)

Vie coopérative

- Gouvernance (24,00 hres)
- Régie interne (8,50 hres)
- Questions diverses (8,50 hres)

Conseil en gestion

- Plans stratégiques (127,50 hres)
- Analyses stratégiques (125,50 hres)
- COOPFOR (115,25 hres)



PRINCIPAUX PROJETS TRAVAILLÉS

Technologie et génie forestier	<ul style="list-style-type: none"> - Chlorofile, système de compilation des inventaires forestiers - Système de gestion des travaux sylvicoles non-commerciaux
Finances et comptabilité	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des coûts de revient
Ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> - Recensement de politiques dans les coops - Évaluation des outils RH
Conseil en gestion	<ul style="list-style-type: none"> - Plan de contingence

Au moment d'écrire ce rapport, 20 coopératives avaient mis en œuvre 47 projets de formation pour un investissement total de plus de 1,1 M\$ sur une possibilité de 1 M\$. Le tableau suivant montre la répartition du nombre de projets par type de formation.

PROJET	NOMBRE DE PROJETS	PARTICIPANTS	MONTANT
Débroussaillage	4	13	92 161 \$
Reboisement	7	30	119 010 \$
Technique	25	47	672 188 \$
Opérateur	11	13	249 011 \$
TOTAL	47	104	1 132 370 \$

MFOR 100 K\$ ET PLUS

Le programme MFOR 100k\$ + est différent du MFOR Sylviculture régulier. Les projets MFOR+ servent des besoins ponctuels de formation pour augmenter la productivité, contribuer à une économie plus verte et appuyer la transformation numérique des entreprises. N'importe quelle entreprise peut faire une demande. Une demande MFOR 100k\$+ ne se renouvelle pas, mais peut avoir une durée de plus d'un an. De plus, les formations admissibles sont fixées au moment de la demande et la liste ne peut pas être modifiée par la suite.

Le projet MFOR 100k\$ 2025-2026 a débuté le 10 janvier 2025. Ce projet est une initiative de la FQCF qui regroupe des besoins manifestés par des coopératives au printemps 2024. Le financement accepté par Services Québec prévoit le remboursement d'environ 344 000 \$ de dépenses de formation d'ici la fin du projet le 31 mars 2026.

Au 31 décembre 2025, les coopératives avaient formé 18 travailleurs représentant un montant de 6 467 \$ sur une possibilité 344 000 \$. Au moment d'écrire ce rapport, la FQCF était en discussion avec Services Québec pour prolonger le projet jusqu'au 31 mars 2027.



Le 13 novembre, le directeur de la foresterie de la FQCF, Clément Aubin, a agi comme panéliste lors du colloque annuel de ForêtCompétences.

Un service d'accompagnement pour le développement de nouvelles coopératives dans le secteur forestier formées dans le cadre d'un processus de fusion ou de continuation pour :

- Aide à la constitution d'une nouvelle coopérative forestière (Coopérative forestière Le Dynamique);
- Aide à des entreprises existantes qui souhaitent se transformer en coopérative.

SERVICES FORESTIERS DIVERS

Mesure de la performance des activités mécanisées

Services-conseils en génie forestier

- Services d'ingénieur forestier responsable des travaux sylvicoles réalisés sur les terres publiques dans le cadre d'un CRPF et d'AOP
- Services de traitement d'imagerie par drone et traitement de création d'orthophotos
- Calcul du système de coupe objectif pour une récolte équitable (SCORE) pour deux coopératives
- Chlorofile, système de compilation et de gestion des travaux sylvicoles non-commerciaux

Support à l'innovation et en recherche appliquée

- Développement et implantation de formulaires électroniques
- Gestion de bases de données
- Support pour l'acquisition d'images de drone et traitement des images
- Conseils sur l'achat de matériels informatiques
- Implication dans le partenariat de la FQCF avec le Consortium de recherche FORAC

3.4.2 PROJETS STRUCTURANTS

Les projets structurants de la FQCF servent à analyser de nouveaux marchés, chercher de nouvelles façons de faire, approfondir une problématique qui affecte plusieurs coopératives ou développer de nouveaux partenariats pour élargir le réseau. L'année d'activité de la FQCF chevauche deux exercices de financement des projets. Au cours de la période, la FQCF s'est impliquée dans les projets structurants suivants :

- Les coûts de revient
- Les politiques administratives
- Les outils de suivi RH
- Le plan de contingence
- Chlorofile, système de compilation des inventaires forestiers
- Système de gestion des travaux sylvicoles non-commerciaux
- Caractérisation automatique de plants forestiers en pépinière par drone, capteurs embarqués et interface interactive.

3.4.3 ENTENTES COMMERCIALES

Les ententes commerciales en vigueur en 2025 :

- Programme d'assurance générale (responsabilités, biens et véhicules) :
 - Partenariat avec Lussier.
- Programme d'assurance collective :
 - Assuré par Desjardins jusqu'en octobre, ensuite Beneva à partir de novembre;
 - Mallette est le conseiller.
- Approvisionnement en carburant avec des ententes régionales :
 - Énergie Valéro inc. : Côte-Nord;
 - Énergie Songo inc. (Sonic-Filgo) : Chaudière-Appalaches;
 - Les Huiles Desroches inc. : Gaspésie;
 - Harnois Énergie inc. : Abitibi;
 - Propulse Énergie inc : Bas-St-Laurent.
- Approvisionnement en ponceaux avec Soleno;
- Régime d'épargne retraite avec Desjardins;
- Service de transport aérien médical des blessés en forêt avec Hélico Secours CS.
- Rabais avec Husqvarna.

3.4.4 ÉQUIPE DE LA FÉDÉRATION



L'ÉQUIPE DE LA FÉDÉRATION

De gauche à droite, on aperçoit André Tremblay, Alexis Fouasse-Doyle, Angela Magali Llavé Campos, Clément Aubin, Sylvie Julien, Laurie Desharnais, Jovanie Laguerre, Annie Beaupré, Stéphanie Morin et Dany Rousseau.

En médaillons, on peut voir Nematou Zoundi et Imane Harrouk.

L'équipe de la Fédération était composée en 2025 par les personnes suivantes :

- **Clément Aubin**, ing. f., directeur de la foresterie FQCF;
- **Annie Beaupré**, ing. f., directrice générale FQCF et SFE;
- **Laurie Desharnais**, CRHA, conseillère en gestion des ressources humaines FQCF;
- **Alexis Fouasse-Doyle**, ing.f., conseiller en foresterie et innovation FQCF;
- **Imane Harrouk**, CRHA, conseillère en gestion des ressources humaines FQCF (à partir de juillet);
- **Sylvie Julien**, secrétaire et chargée de la comptabilité FQCF et SFE;
- **Jovanie Laguerre**, technicienne en administration FQCF (jusqu'en juillet);
- **Angela Magali Llavé Campos**, M.Sc., ing.f., B.A.A., conseillère en comptabilité des entreprises FQCF;
- **Stéphanie Morin**, CRHA, directrice générale adjointe FQCF;
- **Dany Rousseau**, directeur des communications FQCF;
- **André Tremblay**, conseiller à la vie associative FQCF.
- **Nematou Zoundi**, technicienne en administration FQCF (de retour de congé de maternité en juillet).

L'équipe complète son expertise en utilisant les services d'entreprises spécialisées externes, notamment le CERFO, le Consortium de coopération des entreprises collectives et un réseau de consultants et de cabinets expérimentés.

3.4.5 FINANCEMENT

Les revenus de la Fédération :

- Cotisations des membres;
- Vente de services aux membres;
- Subventions :
 - MFOR, MFOR + et soutien pour la mise en place d'une structure salariale à la FQCF, financés par Emploi-Québec;
 - Entente de partenariat entre le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) et le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM);
 - Programme de formation des dirigeants du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), financé par Emploi-Québec;
- Revenus provenant des ententes commerciales;
- Revenus divers.



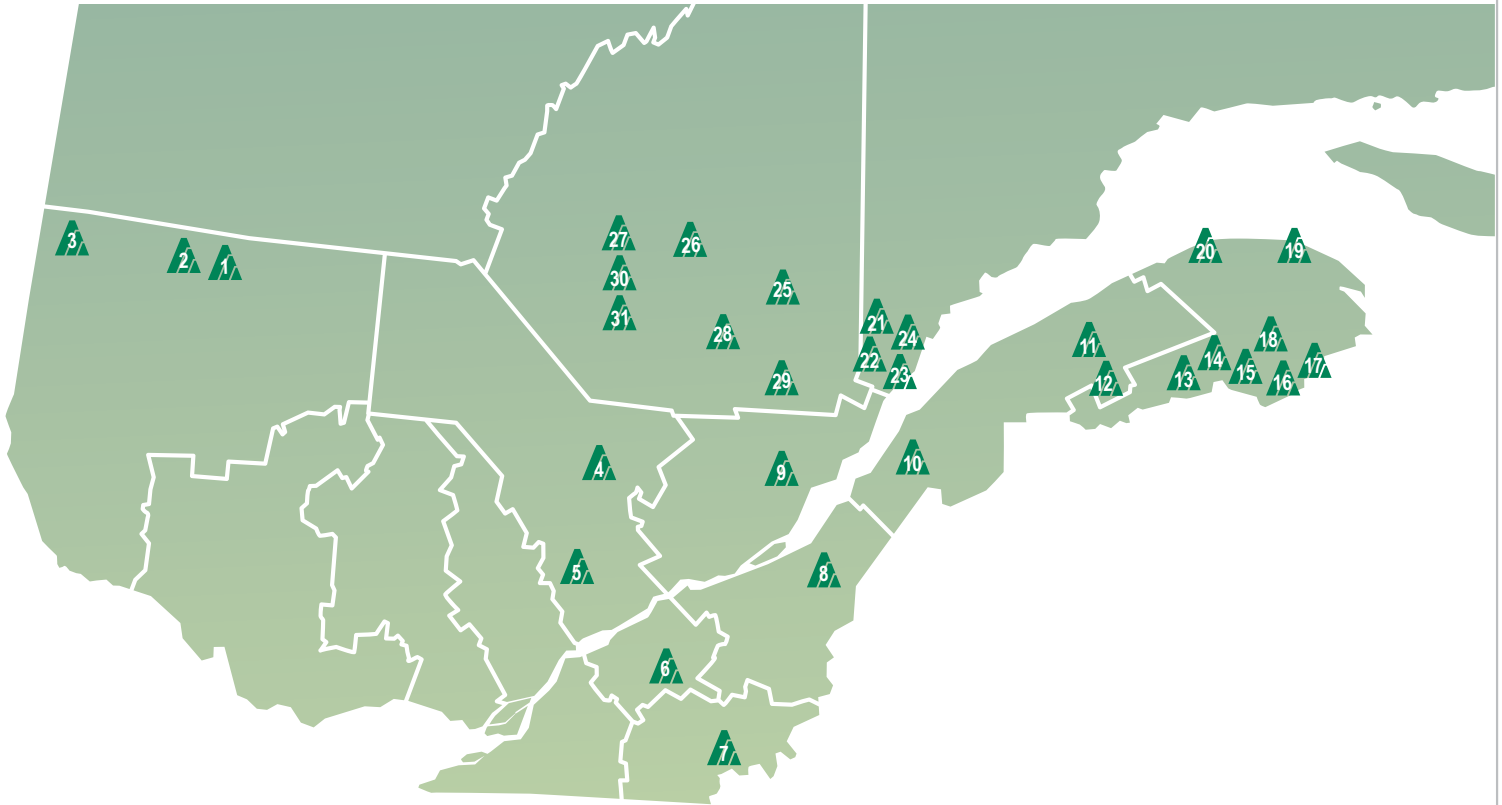
Le 14 novembre, la directrice générale Annie Beaupré a participé à l'événement Intercélébration organisé pour marquer le 40^e anniversaire de SOCODEVI et le 85^e du CQCM.

Merci aux partenaires du développement coopératif

Québec 



La force d'un réseau



- | | | |
|---|--|---|
| 1 Coopérative forestière Saint-Dominique
Amos 819 727-9127 | 12 Coopérative forestière de La Matapédia
Sainte-Florence 418 756-3131 | 21 Coopérative de travailleurs forestiers
de Sainte-Marguerite (COFOR)
Sacré-Cœur 418 236-4720 |
| 2 Coopérative de solidarité de Pikogan
Amos 819 442-2925 | 13 Groupement coopératif agro-forestier
de la Ristigouche
L'Ascension-de-Patapédia 418 299-2147 | 22 Coopérative de travailleurs(euses)
de Sacré-Cœur (UNISACO)
Sacré-Cœur 418 236-4633 |
| 3 Coopérative de travailleurs sylvicoles Abifor
La Sarre 819 333-6776 | 14 Coopérative forestière de la Gaspésie
Maria 418 759-5904 | 23 Valisaco
Grandes-Bergeronnes 418 232-1100 |
| 4 Coopérative forestière
du Haut Saint-Maurice
La Tuque 819 523-2737 | 15 Association coopérative forestière régionale
de la Gaspésie
Maria 418 759-5904 | 24 Coopérative forestière La Nord-Côtière
Les Bergeronnes 418 232-6267 |
| 5 Coopérative forestière du Bas Saint-Maurice
Saint-Boniface 819 535-6262 | 16 Groupement forestier coopératif
Baie-des-Chaleurs
New Richmond 418 392-5088 | 25 Coopérative forestière du Fjord
Sainte-Rose-du-Nord 581 991-9674 |
| 6 Laforêt, coopérative de services forestiers
Ham-Nord 819 344-2232 | 17 SARGIM Coopérative de travailleurs
en production de plants
New Richmond 418 392-6210 | 26 Coopérative forestière de Petit Paris
Saint-Ludger-de-Milot 418 373-2575 |
| 7 Aménagement forestier coopératif
des Appalaches
La Patrie 819 888-2790 | 18 Association coopérative forestière
de Saint-Elzéar
Saint-Elzéar-de-Bonaventure 418 534-2596 | 27 Coopérative forestière Girardville
Girardville 418 258-3451 |
| 8 Coopérative de gestion forestière
des Appalaches
Sainte-Apolline 418 469-3033 | 19 Coopérative d'aménagement forestier
de Grande-Vallée
Grande-Vallée 418 393-3339 | 28 Groupe Forestra Coopérative Forestière
Laterrière 418 678-2222 |
| 9 Coopérative sylvicole de Charlevoix
Saint-Aimé-des-Lacs 418 439-3588 | 20 Coopérative de travailleurs forestiers
Eaubois
Sainte-Anne-des-Monts 418 763-2255 | 29 Coopérative forestière Ferland-Boilleau
Ferland-et-Boilleau 418 676-2626 |
| 10 Coopérative forestière Haut Plan Vert
Lac-des-Aigles 418 779-2612 | | 30 Coopérative Serres et pépinière Girardville
Girardville 418 258-3666 |
| 11 Société d'exploitation des ressources de la
Vallée,
coopérative de solidarité
Lac-au-Saumon 418 778-5877 | | 31 Coopérative de solidarité forestière
de la Rivière-aux-Saumons
La Doré 418 256-3293 |



Fédération québécoise
des coopératives forestières

www.fqcf.coop



www.facebook.com/laFQCF



Fédération québécoise
des coopératives forestières

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR LES COOPÉRATIVES FORESTIÈRES
ET SUR LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES COOPÉRATIVES FORESTIÈRES:**

NOUS JOINDRE

3375, chemin Sainte-Foy, bureau 350
Québec (Québec) G1X 1S7

www.fqcf.coop

SUIVEZ-NOUS



www.facebook.com/laFQCF



Fédération québécoise
des coopératives forestières



Fédération québécoise
des coopératives forestières